

Moïse la jeta çà et là vers le ciel. Cette manière de produire la peste est évidemment miraculeuse. (à suivre)

Cérémonie Religieuse

A L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR

Jeudi matin, le 26 avril, à l'hôpital du Sacré-Cœur, a eu lieu une cérémonie qui n'est pas nouvelle, mais qui laisse toujours un souvenir profond et durable dans l'âme de ceux qui s'en trouvent les témoins privilégiés.

Trois novices de la communauté y prononçaient leurs derniers vœux, et entraient, pour ne plus en sortir, dans la solitude du cloître.

C'étaient Melles Marie-Louise Moisan, dite Sœur Marie des Sept-Douleurs, de Saint-Roch de Québec; Marie Elise Fortin, dite Sœur Ste Julienne, de la paroisse de Saint-Urbain de Charlevoix, et Marie Caroline Boucher, dite Sœur St André, de Saint-Henri de Lévis.

La première est Sœur de Chœur. C'est la nièce du Révérend M. Plamondon, le regretté curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les deux autres sont Sœurs converses.

S. G. Mgr L. N. Bégin a bien voulu présider à cette profession religieuse. L'archevêque était assisté des Révérends MM. Cloutier, aumônier, et F-X. Tessier-Laplante, curé de Notre-Dame de la Garde.

Pendant la messe et durant la cérémonie touchante qui l'a suivie, les chants les plus beaux et les plus variés se firent entendre.

La petite et trop étroite chapelle débordait de parents et amis des nouvelles professes.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Arsène Roy, vicaire à la Basilique.

Chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie

Le 26 avril, une cérémonie de vêtue, présidée par le Rév. P. Frédéric, C. F. M., avait lieu au Monastère des Sœurs Franciscaines.